



HAL
open science

Châtillon-sur-Indre, Le Château Logis Pierre de la Brosse – Front Est de la grande terrasse

Thomas Pouyet, Sébastien Millet

► **To cite this version:**

Thomas Pouyet, Sébastien Millet. Châtillon-sur-Indre, Le Château Logis Pierre de la Brosse – Front Est de la grande terrasse. Inrap - Centre Île-de-France. 2024, pp.128. hal-04828531

HAL Id: hal-04828531

<https://hal.science/hal-04828531v1>

Submitted on 21 Feb 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

La terrasse du logis de la Brosse à Châtillon-sur-Indre, quelques observations archéologiques

(Thomas Pouyet, responsable de recherche archéologique à
l'Institut national de recherches archéologiques préventives)

Dans le cadre des travaux de réhabilitation du château de Châtillon-sur-Indre, menés depuis plusieurs années par la DRAC du Centre et la municipalité de Châtillon-sur-Indre, un diagnostic archéologique de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) a été conduit sur la terrasse du logis de la Brosse. Prescrit par la DRAC, il a été réalisé en accompagnement des travaux de sécurisation du mur de terrasse coordonnés par l'architecte Guillaume Clément. L'opération de diagnostic s'est déroulée en deux phases entre octobre et décembre 2021, incluant une étude de bâti du mur de terrasse oriental, des relevés photogrammétriques ainsi que la réalisation de sondages manuels au sol dans l'emprise de la terrasse¹.

Pour rappel, le logis de la Brosse est localisé sur la partie orientale du coteau et divisé en trois corps de bâtiments mesurant près de 77 mètres de long et 13 mètres de large hors œuvre : le corps principal au centre est jointif au bâtiment de l'aile basse au nord et à une chapelle au sud qui est légèrement désaxée vers l'ouest. La façade occidentale ouvrait sur la cour du château et le logis secondaire (bâtiment des prisons), tandis que son front oriental ouvrait sur une grande terrasse quadrangulaire – objet de cet article, qui prolongeait l'emprise du corps principal et de l'aile basse. Le mur gouttereau oriental du logis dominant la terrasse était couronné par un chemin de ronde desservant toute la façade et aménagé de petites tourelles courant (F, G et H) le long de la façade orientale (fig. 1).

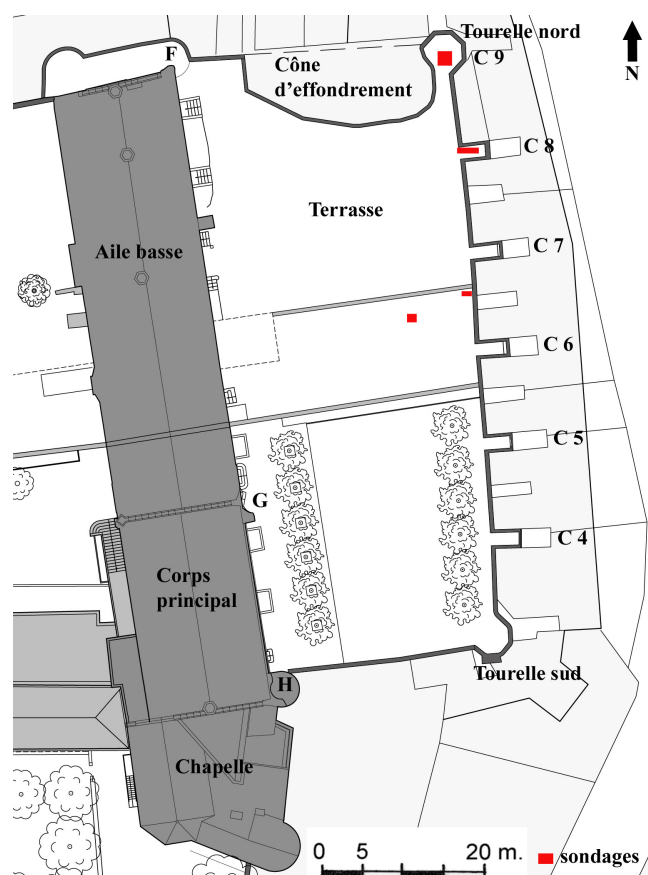


Figure 1. Plan de repérage de la terrasse du logis de la Brosse à Châtillon-sur-Indre (Fond de plan² : Guillaume Clément, DAO Thomas Pouyet)

L'intérêt architectural de la résidence aristocratique de Châtillon-sur-Indre n'avait pas échappé à Jean-Pierre Ravaux dans son étude pionnière³, mais c'est réellement avec la publication d'un numéro thématique du Bulletin monumental dédié à Châtillon-sur-Indre en 2010 que fut attribué avec certitude à Pierre de la Broce la construction du logis, entre 1274 et 1278. L'étude des charpentes réalisée par Franck Tournadre et Christophe Perrault a montré que la charpente en berceau brisé du logis était constituée de bois abattus durant l'hiver 1275-1276 tandis que la chapelle appartiendrait à une phase un peu plus tardive (entre 1281 et 1287), quelques années après la mort de Pierre de la Broce⁴. La terrasse est supposée avoir été érigée simultanément au logis, constituant ainsi un exemple ancien de complexe palatial en grande partie dédié à l'agrément, voir un « prototype oublié des châteaux de la Loire » pour l'historien Jean-Pascal Foucher qui a publié une analyse architecturale majeure du logis dans le Bulletin monumental en 2010⁵.

L'objectif de cette opération était d'apporter des éléments de précisions concernant la chronologie de construction et l'usage fonctionnel de la grande terrasse, mais également de vérifier l'homogénéité de sa mise en œuvre et de caractériser certains de ses composants tels que les contreforts, les gargouilles ou encore les chaînes de maçonnerie visibles sur l'ensemble du mur de courtine. Seule la zone nord-est de la terrasse était concernée par cette étude, entre la tourelle nord et le contrefort C 5 au sud. Dominant le bas du coteau sur une hauteur d'environ 17 mètres, la terrasse s'étend sur 62 mètres de longueur et 28 mètres de largeur. Sur le front est, son élévation principale est épaulée de cinq grands contreforts couronnés de balcons accessibles depuis la terrasse et de quatre contreforts intermédiaires non harpés au mur de courtine. Deux tourelles de plan octogonal épaulées de deux contreforts occupent les angles nord-est et sud-est tandis que les élévations latérales se raccrochent au logis au niveau des tourelles H et F. Les fronts sud et nord étaient à l'origine soutenus par deux contreforts non harpés à la maçonnerie, mais l'un des contreforts du front nord a basculé, entraînant un effondrement du mur de soutènement à une date antérieure à 1739 d'après un procès-verbal évoquant à cette date le mur écroulé. Ce dommage a généré un cône d'effondrement sur la partie nord de la terrasse qui a ensuite été cerné par l'élévation d'un mur de parapet. À la suite du partage du logis en de multiples propriétés à la fin du XVIIIe s., des murs de clôtures séparant les différents biens furent édifiés dans l'emprise de la terrasse et conservés jusqu'à aujourd'hui.

La maçonnerie d'origine du mur de terrasse est constituée de moellons en calcaire posés à plats et liés par un mortier sableux très résistant à la teinte orangée. À l'exception des parapets qui ont été très remaniés, la mise en œuvre est homogène sur toute la hauteur du mur, y compris sur les contreforts et la tourelle nord. La section de mur de courtine localisée entre les contreforts C 8 et C 9 a notamment pu faire l'objet d'une étude de son parement sur près de dix mètres de hauteur.

Tout au long de la courtine orientale, des gargouilles en calcaire gris étaient disposées en bordure des sections de murs localisés entre chaque contrefort, ainsi que de part et d'autre de ces derniers. Conservées dans un état très variable, celles-ci étaient toutes constituées sur le même modèle : un bloc monolithique disposé sur une seule assise avec un déversoir courbé rejetant l'eau dans la direction opposée des contreforts. À l'exception d'un large réglet sur la partie supérieure du déversoir, aucun élément de décor n'est observable. L'analyse stratigraphique a permis de rattacher ces gargouilles à la phase initiale d'élévation du mur de terrasse et non à un réaménagement ultérieur ; des gargouilles similaires ornent par ailleurs l'ancien chemin de ronde qui dominait la terrasse sur le corps principal du logis de la Brosse.

Les reprises réalisées sur le parapet de la terrasse ont parfois fait disparaître la présence d'une chaîne horizontale en moyen appareil de tuffeau, probablement une corniche qui devait couronner le mur de courtine de manière continue au niveau de l'assise des gargouilles jusqu'à la tourelle nord. À la jonction avec cette dernière, des chaînes verticales en tuffeau renforcent la liaison avec le mur de terrasse, jusqu'au niveau du contrefort C 9 qui épaulait le pan oriental de la tourelle en contrebas.

L'observation des trous de boulin maçonnés au sein du mur de courtine et des contreforts a montré qu'ils étaient contemporains à l'élévation du mur et qu'ils peuvent donc être associés à l'échafaudage ayant permis la construction de la terrasse. Sur chacune des sections de mur localisées entre les contreforts, des séries de trois trous de boulins sont identifiables juste en dessous de l'assise des gargouilles (fig. 2). Certaines de ces ouvertures traversent le mur, sur plus de 240 cm de profondeur, laissant supposer qu'elles servirent dans un second temps à faciliter l'écoulement des eaux de ruissellement de la terrasse.

D'autres trous de boulins, pour la plupart borgnes et souvent bouchés, ont été creusés au sein du mur, postérieurement à son élévation. On peut les associer à des phases de reprises ultérieures ou à l'aménagement de bâtiments contre le mur de terrasse. Des traces de solins de toitures sur le parement du mur de terrasse témoignent en



Figure 2. Vue d'une gargouille et d'un trou de boulin entre les contreforts C 8 et C 9
(© Inrap, Nicolas Holzem)

contreforts de la terrasse⁶. Les caractères architecturaux de la terrasse sont indubitablement associables à ceux du projet palatial de Pierre de la Broce, mais à l'image de la chapelle palatiale achevée vers 1280-1281, il n'est pas impossible que l'aménagement de la terrasse n'ait été finalisé que postérieurement à 1278, ce qui expliquerait la mention tardive des propriétaires lésés par la construction des terrains situés au pied du mur de soutènement.

Dans le cadre du diagnostic, plusieurs sondages manuels ont été réalisés dans l'emprise de la terrasse et en bordure du parapet afin de vérifier la présence éventuelle d'un chemin de ronde et de caractériser la fonction d'agrément

traditionnellement associée à la terrasse. Le sondage réalisé dans la tourelle nord a permis d'observer, à seulement 30 cm du sol, un niveau maçonné constitué de pierres calcaires noyées dans un mortier orangé similaire à celui utilisé pour l'élévation des murs de terrasse. Il ne s'agit pas d'un niveau de circulation, mais de l'arase supérieure de la tourelle que l'on peut supposer pleine (fig. 4).

effet de la présence de plusieurs états, parfois documentés par les photos anciennes.
Trois échantillons de charbons de bois prélevés au sein du mortier du mur de courtine ont pu être datés par carbone 14 – AMS par le laboratoire CIRAM (fig. 3). Ces datations ont livré un résultat très homogène et cohérent indiquant un abattage des bois entre le second quart et la fin du XIIIe s. confirmant ainsi la contemporanéité de la terrasse et du logis de la Brosse. En revanche, la précision apportée par les datations 14C ne permet pas de corroborer l'hypothèse de Jean-Pierre Ravaux qui plaçait la construction de la terrasse quelques années après la mort de Pierre de la Broce, en raison du dédommagement apporté en 1285 aux propriétaires des terrains sur lesquels empiétaient les

Au sommet du contrefort C 8, la réalisation d'un deuxième sondage a permis d'observer une surface maçonnée similaire à celle observée dans la tourelle, à quelques centimètres du sol actuel. Ce niveau peut également être interprété comme le niveau supérieur des maçonneries du mur de courtine. Entre les contreforts C 6 et C 7, un

traditionnellement associée à la terrasse. Le sondage réalisé dans la tourelle nord a permis d'observer, à seulement 30 cm du sol, un niveau maçonné constitué de pierres calcaires noyées dans un mortier orangé similaire à celui utilisé pour l'élévation des murs de terrasse. Il ne s'agit pas d'un niveau de circulation, mais de l'arase supérieure de la tourelle que l'on peut supposer pleine (fig. 4).

Figure 3. Datations 14C de trois prélèvements de charbon issues des mortiers du mur de terrasse (Laboratoire CIRAM)

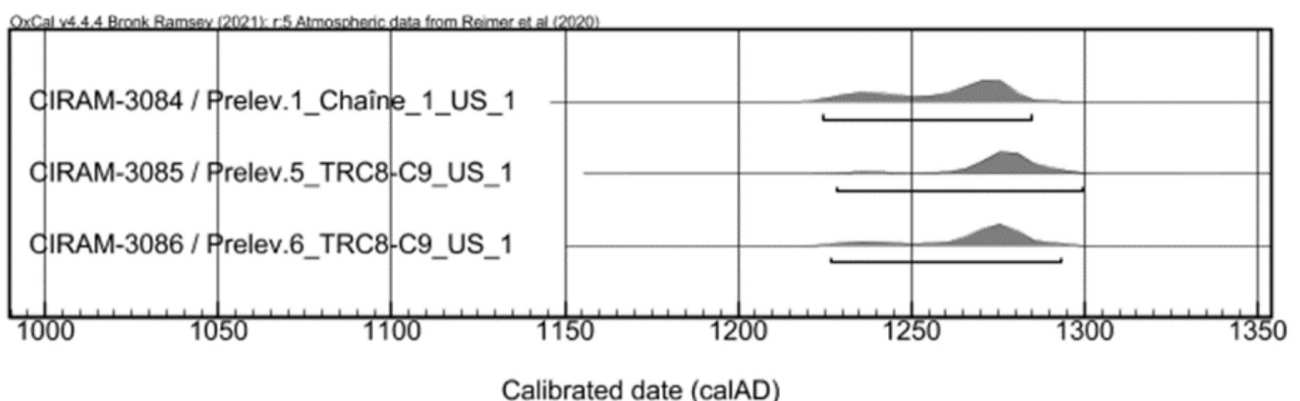




Figure 4. Vue d'un niveau maçonné au fond du sondage de la tourelle nord. (© Inrap, Thomas Pouyet)

sondage mené contre le parapet a permis de retrouver cette arase à une altitude assez proche (105,1 m NGF), en dessous d'une couche de remblais de plus de 80 cm.

Au milieu de la terrasse, les sondages ont permis d'identifier sur près d'un mètre, des remblais de l'époque contemporaine imputables aux modifications apportées à la terrasse, à la suite de la mise en vente du château à partir de 1797. Au fond d'un sondage, un trou de poteau contenant du mobilier céramique pouvant dater d'une période allant du XIII^e au XV^e s. constitue le vestige d'un aménagement paysager lié à la fonction de jardin associée à cet espace à la période médiévale.

Aucun élément à caractère défensif ou circulatoire n'a été mis en évidence lors de la réalisation des sondages au sol, confirmant le caractère purement récréatif de la terrasse. Le diagnostic archéologique a ainsi permis d'affirmer les interprétations avancées par les historiens par le passé, attestant ainsi de l'originalité de la résidence princière de Pierre de la Broce, qui servit notamment de modèle au logis du château de Loches, édifié au XIV^e s. par Louis d'Anjou.

Notes

- 1 - Thomas Pouyet (dir.), Sébastien Millet, Châtillon-sur-Indre, Terrasse du Logis de la Brosse, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, 1 vol, 2023
- 2 - Guillaume Clément, Laurent Taillandier, Châtillon-sur-Indre, Terrasse du château, travaux de conservation et de sécurisation, rapport de diagnostic, Tratteggio Architecture, mai 2020.
- 3 - Jean-Pierre Ravaux, Le château de Châtillon-sur-Indre, in Congrès Archéologique de la France, 1984, 142^e session, Le Bas Berry, 1987
- 4 - Christophe Perrault, Franck Tournadre, Etude et interprétation des charpentes du château de Châtillon-sur-Indre, in Bulletin monumental, tome 168-1, 2010, pp. 85-97.
- 5 - Jean-Pascal Foucher, Le palais de Pierre de la Broce à Châtillon-sur-Indre, in Bulletin monumental, tome 168-1, 2010, p. 73.
- 6 - « Pro restitutione facta illis in quorum domanio pilarii murorum pratelli de Castellione sunt aedificati, pro toto 100 s. », Léopold Delisle, Recueil des Historiens des Gaules et de la France, Paris, t. 22, p. 672 ; voir également Jean-Pierre Ravaux, op. cit..